



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mai 2021

L'an deux mil -vingt et un et le 31 mai à 19 h 00,
Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur QUESNEL Bruno, Maire.

Présents : M. QUESNEL Bruno, Mme FAUTRAT Aurélie, M. RABECQ Éric, Mme BOURDIN Isabelle (pouvoir à Aurélie FAUTRAT), M. POISSON Daniel, Mme POUILLAIN Nicole, M. PERRON Sylvain, M. CREVEL Paul, Mme HENDERYCKSEN Christine, M. BOURGUET Patrice, Mme LAPIE-BEUNEL Liza, M. CUSSON Jean-Christian (pouvoir à Bruno QUESNEL), Mme CROSSOIR Olivia (pouvoir à Patrice BOURGUET), M. MARIE-LECONTE Jean, Mme LECERF Fabienne

Absents excusés :

Absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Madame Aurélie FAUTRAT

Date de convocation : 25 mai 2021

Date d'affichage : 02 juin 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Pouvoirs : 3

Votants : 15

Monsieur QUESNEL informe le conseil que Mme BOURDIN Isabelle, 1^{ère} adjointe, est actuellement souffrante, elle sera absente quelque temps, les dossiers en cours qu'elle suivait sont repris par les différents adjoints, le dossier unique est mis en attente.

Mr LEROY Jean-François participe à son dernier conseil municipal en tant que correspondant local de la Manche Libre et à l'issue de ce conseil un pot lui sera offert en remerciement

Monsieur le maire demande au conseil de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

« Tarif location foyer des anciens »

A l'unanimité des membres ce rajout est accepté

Ordre du jour

1. Information conseil communautaire
2. Décision du maire par délégations
3. Dossier assainissement « raccordement eaux usées rue Franquet »
4. Evolution convention aux associations
5. Convention de mise à disposition avec les Unelles
6. Tarif location foyer des anciens
7. Procès-verbal de mise à disposition de biens et d'équipements entre la commune et la CMB suite au transfert de la compétence « bibliothèque »

8. Projet « jardin du souvenir-colombarium »
9. Réclamation facturation assainissement d'une administrée
10. Réclamation facturation assainissement « Parc les Minquiers »
11. Attribution subvention 2021 association « Amicale des boulistes »
12. Organisation bureau de votes « élections Départementales et Régionales les 20 et 27 juin 2021 »
13. Fixation tarif location logement communal – 2 rue Benjamin Bourdon
14. Appel d'offre « vente de bois à carrer »
15. Demande de réduction loyer communal
16. Création poste adjoint technique territorial à temps non complet service cantine
17. Demande de subvention « œuvre nationale du Bleuets de France »
18. Discussion sur le pacte de gouvernance
19. Affaires diverses

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 29 avril 2021

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
------------	----------------	-----------

1- Information conseil communautaire

M QUESNEL, maire, résume au conseil les points vus lors du dernier conseil communautaire :

- Un point a été fait sur les différents risques et dangers sur l'utilisation d'internet
- Point sur le projet d'extension de l'entreprise de carrosserie REGNAULT
- Une étude est lancée par la CMB sur les bâtiments existants afin d'envisager leur devenir pour une seconde vie, en les conservant
- Information sur les travaux prévus à l'école de Montmartin sur Mer avec la participation financière de la Commune par un fonds de concours
- Information sur les travaux à la bibliothèque communautaire, pas de participation communale, la CMB a obtenu des subventions

Madame LECERF, conseillère, évoque le souci de la dissolution du syndicat mixte de la PERELLE au 31 décembre 2021, lors des différentes commission déchets, il n'est pas possible de connaître le devenir de la collecte des déchets du secteur du syndicat. Mr le maire propose à Mme LECERF et M PERRON, membres de la commission déchets au sein de la CMB de rédiger un courrier aux instances concernées : le président de la CMB, le vice-président de la CMB en charge de cette compétence et copies aux communes membres du syndicat de la PERELLE.

M BOURGUET, conseiller, informe le conseil qu'un rajout de travaux a été évoqué, lors de la réunion « commission travaux » de la CMB du 17 mai dernier., pour les travaux d'extension du gymnase de Montmartin sur Mer, d'où l'attente de validation de subvention par la Fédération d'escalade. Il a été également évoqué un agrandissement du collège.

2- Décision du Maire par délégations

N°	DATE	DOMAINE DE DELEGATION	OBJET	MONTANT TTC
2021-22	30/04/2021	Commande publique	BIARD ROY Eglise- Remplacement tableau commande des cloches Pose appareil de tintement petite cloche campanile	1614.00 € 912.00 €
2021-23	03/05/2021	Commande pu-	VIMOND Matériaux	4 744.18 €

		blique	Fournitures	
2021-24	05/05/2021	Commande publique	Guillaume motocultures Réparation matériel Brosse désherbage Débroussailleuse Souffleur thermique	203.55 € 3 996.00 € 985.50 € 733.50 €
2021-25	05/05/2021	Commande publique	Ocep bureautique Ecrans + câbles service administratif	1 176.82 €
2021-26	05/05/2021	Commande publique	Ocep Majuscule Porte écrans Fournitures administratives	763.20 € 226.87 €
2021-27	05/05/2021	Commande publique	Chauffer dans la Noirceur Engagement municipalité projet « Les madeleines dans la noirceur »	10 000.00 €
2021-28	11/05/2021	Commande publique	SIGNAUX GIROD Panneaux	1 530.26 €
2021-29	12/05/2021	Commande publique	BOCHASSY Commande vitrage foyer des anciens	76.30 €
2021-30	03/05/2021	Commande publique	CESR CITY'PRO Formation Caccess « conduite sécurité engins de chantier » Formation Caccess « plateforme élévatrices »	2 594.64 € 2 256.00 €

Monsieur QUESNEL demande au conseil s'il y a des interrogations sur les différentes dépenses.

M POISSON, adjoint, indique que l'achat chez VIMOND matériaux correspond à la fourniture de la palissade/ clôture au jardin du souvenir. En ce qui concerne les panneaux de signalisation pour le plan mobilité, il est prévu d'installer ces panneaux sur les candélabres dans la mesure du possible afin d'éviter des trous dans la chaussée. Un rendez-vous avec M VILDEY du Conseil Départemental est prévu cette semaine afin d'étudier le déplacement et/ou emplacement de panneaux routiers, tels que devant la POSTE.

Mme HENDERYCKSEN, conseillère, s'interroge sur la dépense de travaux au foyer des anciens, comme ce local sera utilisé par la commission parentalité de la CMB, pourquoi ne participe-t-elle pas aux dépenses ? M le maire, indique que ce local est une maison des associations, la commune doit prendre en charge ces dépenses de travaux.

Mme HENDERYCKSEN souhaite que l'appellation « maison des associations » soit officialisée.

M QUESNEL informe le conseil municipal que les 10 000 € prévu pour le projet « madeleines dans la noirceur » ne seront payables que sur présentation de factures.

Mme POULAIN, adjointe, informe le conseil de la réunion de mardi 01 juin à l'espace culturel à 17 h 30 pour la présentation de la commission parentalité.

3- Dossier assainissement « raccordement eau usées rue Franquet »

M CREVEL, adjoint, présente le dossier de raccordement eaux usées rue Franquet », il revient sur l'origine de ce projet :

Lors de la création du réseau gravitaire zone sud-ouest de Montmartin, le poste de refoulement situé rue Franquet a été supprimé, à cet effet, les habitations situées sur cette rue doivent procéder au raccordement de leur habitation sur le réseau de tout à l'égout.

Il est proposé au conseil municipal :

- Que la commune soit porteuse de ce projet de travaux en prenant en charge la gestion de maîtrise d'œuvre au nom des riverains
- Que les travaux de raccordement dans les domaines privés soient à la charge des propriétaires
- Qu'un forfait de raccordement à l'égout de 2 000 € soit imputé à chaque propriété.

M CREVEL s'engage à rencontrer tous les propriétaires pour connaître leur position, car il est nécessaire qu'ils adhèrent tous à ce projet pour permettre à la commune d'être maître d'œuvre.

Après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité, valide ces propositions :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
------------	----------------	-----------

DELIBERATION N°2021/31/05-01

4-Evolution convention aux associations

M le maire demande au conseil de modifier les conventions de mise à disposition de bâtiments communaux. Il souhaite enrichir l'article 2 « conditions financières ».

Après échanges, il s'avère que ce point a déjà été évoqué lors de la séance de conseil du 29 octobre 2020, il n'est donc pas nécessaire de redélibérer.

M le maire propose aux membres de la commission « animation/culture/événementiel » de gérer ces conventions. Il indique également que dans la convention proposée à l'association « Olympique Montmartinais » il a été précisé qu'aucune consommation d'alcool n'était autorisée, sachant que ce point sera indiqué dans toutes les conventions de mise à disposition de locaux communaux.

5- Convention de mise à disposition avec l'association Les Unelles

Lors de sa séance du 28 janvier 2021, M le maire et Mme POUILLAIN avaient informé le conseil de la demande de l'association « Les Unelles » pour la mise à disposition de la salle communale « foyer des anciens » 14 Impasse des Panicauts, afin de créer un espace parents. A cet effet, M le maire propose au conseil de procéder à la signature d'une convention de mise à disposition de ces locaux et demande leur accord. Cette occupation aura lieu tous les lundis de 10 h 00 à 19 h 00, à compter du 01/09/2021 Cette association organisera également des animations localement.

M le maire indique que le ménage de la salle sera effectué par un agent communal tous les lundis matin.

Le matériel de l'association doit être stocké à l'extérieur du bâtiment.

LA convention qui sera signée avec les Unelles stipule que les fluides seront à leur charge au prorata de leur temps d'occupation.

Après délibération, le Conseil municipal donne son accord pour la signature de cette convention et donne pouvoir à Mr le maire :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
------------	----------------	-----------

DELIBERATION N°2021/31/05-02

6- tarif location foyer des anciens

Lors de sa séance du 10 décembre 2020, il avait décidé de mettre en attente la location du foyer des anciens, des demandes ont été reçues en mairie pour louer cette salle, il est donc demandé au conseil de prendre une décision et de décider d'un tarif.

Tarif 2020 : tarif 60.00 € pour les habitants de Montmartin et 100.00 € pour les personnes extérieures. Forfait chauffage de 10.00 € en sus de la location pour la période du 15 octobre au 15 avril. Location pour week-end.

Après délibération, le Conseil municipal décide de :

- Valide la location de la salle les week-ends au prix de 60.00 € pour les habitants de Montmartin sur Mer et 100.00 € pour les personnes extérieures. Un forfait chauffage de 10.00 € par location du 15 octobre au 15 mai sera appliqué. La remise des clés se fera le lundi matin, ménage fait

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
------------	----------------	-----------

DELIBERATION N°2021/31/05-03

7- Procès-verbal de mise à disposition de biens et d'équipements entre la commune et la CMB suite au transfert de la compétence « bibliothèque »

M le maire informe le conseil de la nécessité d'établir un procès-verbal de mise à disposition de biens et d'équipements entre la commune et la communauté de communes C.M.B. suite au transfert de la compétence « bibliothèque »

Il demande au conseil l'accord pour signer ce procès-verbal. Le conseil municipal souhaite prendre connaissance de ce procès-verbal. La décision est donc reportée au prochain conseil.

M le maire indique que ce procès-verbal sera envoyé par mail aux membres du conseil.

8- Projet « jardin du souvenir-colombarium »

Dans le cadre du projet d'aménagement du cimetière, M le maire et M BOURGUET, conseiller, présentent au conseil les projets d'installation de caves urnes, aménagement du jardin du souvenir, création d'un funérarium. Ces travaux ont été envisagés avec la participation et proposition du service technique, ainsi que les entreprises spécialisées dans le funéraire.

M BOURGUET évoque les travaux de « cave urne », les travaux seront effectués en lien avec le service technique qui s'occupera des plantations, fleurissement, palissade....

Il sera proposé lors d'un prochain conseil le choix de l'entreprise pour ces aménagements ainsi que les tarifs à appliquer.

Après questionnement auprès de la sous-préfecture de Coutances par le secrétariat, ces travaux ne peuvent être éligibles au de la DETR (sachant que les dossiers DETR doivent être proposés et déposés en fin d'année N-1)

9-Réclamation facturation assainissement d'une administrée

Lors de sa séance de conseil municipal du 29 avril dernier, il a été évoqué une demande de réduction de factures d'assainissement par une administrée, la décision avait été reportée dans l'attente d'informations complémentaires.

Mr le maire présente ces nouvelles informations et propose au conseil de faire une moyenne des factures d'assainissement avant la fuite et que la collectivité prenne en charge la moitié du surplus soit environ 40 € au titre d'une aide ponctuelle financière.

Après délibération, le Conseil municipal décide de :

- D'appliquer une réduction de 40.00 € sur la surconsommation

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
------------	----------------	-----------

DELIBERATION N°2021/31/05-04

10- Réclamation facturation assainissement « Parc les Minquiers »

M CREVEL, adjoint, présente au conseil les nouveaux éléments concernant le dossier de réclamation de facturation assainissement pour le parc de loisirs « Les Minquiers ».

M le maire propose au conseil de prendre en charge le surplus de la consommation constatée avec un plafond de 500 € pour l'eau qui n'a pas été traitée par le réseau d'assainissement.

Après délibération, le Conseil municipal décide de :

- **D'appliquer une réduction de 500.00 € sur la surconsommation**

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
------------	----------------	-----------

DELIBERATION N°2021/31/05-05

11- Attribution subvention 2021 association « Amicale des boulistes »

Lors de la séance de conseil municipal du 29 avril dernier, il avait été décidé de reporter la décision d'attribution d'une subvention pour l'année 2021 à l'association « Amicale des boulistes » afin d'obtenir des informations complémentaires, une rencontre a eu lieu avec les membres de la commission mais suite à cette rencontre aucun élément nouveau n'a été apporté. Compte tenu du contexte sanitaire, aucune animation ne peut être mise en place.

Il est donc décidé de suspendre l'octroi d'une subvention.

12- organisation bureau de votes – Elections Départementales et Régionales les 20 et 27 juin 2021

M le Maire propose au conseil de s'inscrire dans le tableau proposé afin d'assurer les permanences des élections Départementales et Régionales des dimanches 20 et 27 juin 2021

Une demande sera faite aux habitants de Montmartin sur Mer afin de participer à ces élections, M le maire aimerait si possible que les personnes volontaires soient vaccinées.

M le maire informe le conseil que la pharmacie de Montmartin a à sa disposition quelques doses de vaccin « JANSSEN » réservé aux membres du bureau de vote au plus de 55 ans.

M le maire informe que les élections auront lieu à l'espace culturel

13- Fixation tarif logement communal – 2 rue Benjamin Bourdon

Suite au départ des locataires du logement communal sis 2 rue Benjamin Bourdon (type F3- 2 chambres au 1^{er} étage), il est nécessaire de fixer le montant du loyer mensuel.

M le maire indique qu'avec la commission CCAS une étude pour faire un logement d'urgence a été effectuée mais compte tenu des contraintes trop importantes à mettre en place, le dossier est abandonné. Il est donc proposé de remettre le logement en location.

M le maire propose au conseil un loyer de 370.00 € par mois.

Après délibération, le Conseil municipal valide :

- **Le tarif de 370.00 par mois pour la location du logement communal de type F3 sis 2 rue Benjamin Bourdon au 1^{er} étage**

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
------------	----------------	-----------

DELIBERATION N°2021/31/05-06

14- Appel d'offres « vente de bois à carrer »

M le Maire demande au conseil son accord pour lancer un appel d'offre pour la vente d'environ 65 stères de bois communal -toutes essences. La date limite de candidature est fixée au 02 juillet 2021. Une annonce dans la « Manche libre » sera effectuée.

Après délibération, le Conseil municipal valide :

- **L'appel d'offre pour la vente d'environ 65 stères de bois communal de toutes essences pour le 02 juillet 2021**

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
------------	----------------	-----------

DELIBERATION N°2021/31/05-07

15- Demande de réduction de loyer communal

M le Maire présente au conseil une demande de réduction de loyer communal suite à un problème de santé de la locataire. Après échanges, il est décidé de reporter cette demande de réduction et d'attendre la reprise du travail de la locataire afin d'étudier la durée de son arrêt.

16- Création poste adjoint technique territorial à temps non complet service cantine

Le Maire Bruno QUESNEL, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de Montmartin Sur Mer de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 3-3 et 34,

Vu le tableau des emplois,

Considérant la nécessité de créer un emploi d'Adjoint technique territorial, en raison de la surveillance à la cantine,

Le Maire Bruno QUESNEL, propose à l'assemblée,

La création d'un emploi d'Adjoint technique territorial à temps non complet, soit 12h00/35h00 (temps annualisé), pour la surveillance à la cantine, à compter du 02 septembre 2021.

Seulement dans l'hypothèse où cet emploi permanent peut être pourvu par un agent non titulaire recruté en vertu d'un contrat à durée déterminée sur le fondement de l'article 3-3 de la loi n°84-53 modifiée :

Cet emploi permanent pourra éventuellement être pourvu par un agent non titulaire en vertu d'un contrat à durée déterminée sur le fondement de l'article 3-3, 1°, 2°, 3°, 4°, 5°.

L'agent non titulaire sera rémunéré par référence à la grille indiciaire afférente au grade d'Adjoint technique territorial, indice brut à ce jour 354 et indice majoré à ce jour 332.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

☞ **Approuve à l'unanimité** d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012, article 64131.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
------------	----------------	-----------

DELIBERATION N°2021/31/05-08

17- Demande de subvention « œuvre nationale du Bleuets de France »

Monsieur le maire présente au conseil une demande de subvention reçue de « l'œuvre nationale du Bleuets de France » afin d'abonder les crédits affectés par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) aux actions de Mémoire et de Solidarité en faveur du monde combattant.

Après discussion, le conseil municipal refuse avec 13 votes contre et 2 abstentions l'octroi de cette demande de subvention au motif que la municipalité ne subventionne pas les associations au niveau national.

18- Discussion sur le pacte de gouvernance

Le pacte de gouvernance a déjà été évoqué et étudié lors d'une réunion de travail avec les membres du conseil. M le maire indique qu'il fera remonter avec Mme FAUTRAT, conseillère, leur avis lors de séance de conseil communautaire.

19- Affaires diverses

- Remerciement de l'association des chasseurs de Montmartin pour l'octroi de la subvention communale
- Remerciement « Batterie Fanfare de Coutances » pour l'octroi de la subvention communale
- Information service « SARE » CMB- M le maire indique que Mr BOURGUET s'occupe de recevoir les habitants de Montmartin sur Mer afin d'étudier leurs besoins en rénovation énergétique, à ce jour, sur 3 semaines 5 personnes ont été reçues.
- Service nationale universel « SNU » - 116 adolescents vont être accueillis au Centre PEP, une nouvelle session sera organisée, cela concerne les adolescents à partir de 16 ans
- Commission départementale présence postale territoriale « CDPPT », Mr le maire indique que des travaux sont en cours afin d'aménager une nouvelle maison des services publics, la rampe d'accès n'étant plus aux normes, des travaux seront effectués par les services techniques de la commune.
- Baux commerces « Bon vieux temps », de nouveaux baux ont été signés, soit
Un bail commercial pour la brasserie au prix de 1 000 € hors taxes mensuel d'une durée de 9 ans
Un bail « location fonds de commerce » pour la boucherie au prix de 800 € hors taxes mensuel d'une durée d'un an renouvelable tacitement
- Cantine à « 1 € » : un travail a été effectué par Mme BOURDIN, 1^{ère} adjointe et M LEMOIGNE, agent afin d'étudier cette tarification, à cet effet, une rencontre avec les communes dépendantes de l'école primaire de Montmartin a eu lieu afin de leur présenter le dossier. Une prochaine réunion est prévue avant une décision.
- Devis « ONF » Camping les gravelets : Le gérant du camping a transmis un devis demandé à l'ONF pour l'étude des arbres du camping, une demande au nom de la commune a été effectuée. Pour information, un arbre a chuté lors de la tempête il y a 10 jours endommageant uniquement une clôture
- Information délégation de signatures à tous les adjoints : Information délégation de signatures à tous les adjoints : M le maire indique que les adjoints ont reçu une délégation de signature pour toutes les affaires courantes en cas de son absence. L'ordre de nomination des adjoints sera suivi pour l'application de cette délégation.
- Information sur les formations des élus
- Fête de la musique
- M le maire indique avoir assisté à une réunion « plan-vélo » avec Mme LECERF, conseillère, le dossier avance bien, des plans ont été établis, le camping les gravelets sera un point d'hébergement, réparation et rangement vélo en toute sécurité. Une mise en situation sera faite rue des Juifs cette semaine avec Mme LECERF pour le plan vélo « face à face auto-vélo »
- M le maire indique qu'il va proposer le fauchage du terrain rue Franquet à la personne ayant obtenu l'appel d'offre « vente d'herbe » pour cette année. Ce terrain sera éventuellement utilisé pour partie en parking cet été. M RABECQ, conseiller, souhaite un contact avec le CEREMA et demande toutes les pièces justificatives qui motivent l'implantation d'un parking d'un parking même temporaire sur la commune de Montmartin. Il informe que les parkings temporaires finissent souvent enrobé.
- Mme FAUTRAT, conseillère, donne lecture d'un courrier reçu pour une demande de vente de grillades le samedi ou un autre jour de la semaine, demande à valider lors d'une prochaine séance de conseil
- Mme HENDERYSCKSEN, conseillère, demande qu'il soit proposé lors d'un prochain conseil l'étude d'achats de bons-vacances et le renouvellement de l'opération « bois des écoliers »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h05

**Le Maire,
M. QUESNEL Bruno**

Les décisions du conseil Municipal peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Caen dans les deux mois à compter de leur publication

Compte rendu conseil municipal du 31 mai 2021

Bruno QUESNEL	Aurélie FAUTRAT	Éric RABECQ
Isabelle BOURDIN	Daniel POISSON	Nicolle POUILLAIN
Pouvoir à Madame FAUTRAT		
Sylvain PERRON	Liza LAPIE-BEUNEL	Paul CREVEL
Christine HENDERYCKSEN	Jean-Christian CUSSON	Fabienne LECERF
	Pouvoir à Monsieur QUESNEL	
BOURGUET Patrice	CROSSOIR Olivia	Jean MARIE-LECONTE
	Pouvoir à Monsieur BOURGUET	

